

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Mai 2021

134X21

REMBOURSEMENT LOCATION DE LA SALLE SIMONE DARTIGUES **EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19**

La délibération 318x15 du 21 décembre 2015 fixe les tarifs de la location de la salle Simone Dartigues.

Suite aux décrets du ministère des solidarités et de la santé prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, les locations de la salle Simone Dartigues suivantes ont dû être annulées :

- le 13 mars 2021 pour l'association CDS Environnement, arrhes de 21€ versées
- le 27 mars 2021 pour Madame Patricia GUIGUE, arrhes versées de 130€

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal le remboursement des arrhes versées pour ces locations.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- DÉCIDE le remboursement de 130€ à Madame Patricia GUIGUE et le remboursement de 21€ à l'association CDS Environnement

- SE PRONONCE comme suit :

POUR	:	35
CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Mai 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI